



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 Juillet 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 28

Votants : 31 (dont 3 procurations)

N° 11

OBJET :

**AMENAGEMENT
DE LA RIVE DU
LAC D'ALLIER, DE
LA BOUCLE DES
ISLES AU PONT DE
L'EUROPE ET
CURAGE DE LA
RETENUE**

**AVENANT AU
MARCHE DE
TRAVAUX
LOT N°3
GENIE CIVIL ET
GENIE VEGETAL**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

17 JUIL. 2019

Publiée ou notifiée le :

17 JUIL. 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT – J. GAILLARD - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT – A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – M. MORGAND – JD. BARRAUD - JM. LAZZERINI – C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - C. SEGUIN – N. COULANGE – P. COLAS – A. GIRAUD - M. MONTIBERT – F. BOFFETY – R. LOVATY (à partir de la délibération n° 4) – A. CHAPUIS, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Marc BOUREL à M. Michel AURAMBOUT – Mme Michèle CHARASSE à M. Jean-Dominique BARRAUD – M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE

Absents excusés :

Mmes et MM. JS. LALOY – J. KUCHNA – A. CROUZIER, Vice-Présidents

Mmes et MM. P. BONNET - A. CORNE – F. SEMONSUT, Conseillers Délégués.

Mme et MM. JP. BLANC – C. BERTIN - C. CATARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – F. SENNEPIN – G. DURANTET – E. VOITELLIER, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, relatif aux marchés publics,

Vu l'arrêté préfectoral N°2017/667 du 27 Décembre 2017 portant adoption des nouveaux statuts de la Communauté d' Agglomération de Vichy Communauté à compter du 1er Janvier 2018,

Vu la délibération n°2C du 17 septembre 2015 portant approbation par le Bureau Communautaire d'une convention constitutive d'un groupement de commandes avec les communes de Bellerive-sur-Allier et de Vichy pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles et des Têtes de Pont,

Vu l'accord-cadre A02015-16 du 5 janvier 2016 et le marché subséquent n°1 conclu avec le groupement de maîtrise d'œuvre AXE SAONE (mandataire)/ ARTELIA Ville et Transport/CITEC INGENIEURS CONSEIL/CABINET ALLIANCES/BIOTEC/ADEQUATION, représenté par le mandataire AXE SAONE, pour l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles et des Têtes de Pont et la réalisation de 7 avant-projets,

Vu la délibération n° 3 du bureau communautaire du 1^{er} juin 2017 approuvant l'avenant N°1 à la convention constitutive du groupement de commande,

Vu la délibération n° 3 A du bureau communautaire du 14 septembre 2017 approuvant le marché subséquent n°2

Vu les délibérations n° 39 A et 39 B du conseil communautaire du 28 septembre 2017 approuvant le programme d'aménagement et de rénovation de la rive gauche de l'Allier entre la boucle des Isles et le pont de l'Europe et tirant le bilan de la concertation préalable,

Vu la délibération N°1 du bureau communautaire du 2 novembre 2017 désignant les membres de la CAO de groupement,

Vu la délibération N°5 du bureau communautaire du 8 février 2018 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'opération,

Vu la délibération N°7 du bureau communautaire du 28 juin 2018 autorisant la signature du marché n°18WC082 03 – opération de réaménagement de la rive gauche du lac d'Allier , de la Boucle des Isles au pont de l'Europe , et curage du lac d'Allier – lot 3 Génie civil et végétal., pour un montant s'élevant à 6 259 107.70 € HT, conformément à la commission d'appel d'offre du 27 juin 2018,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 9 juillet 2019, pour la passation d'un avenant n°1 au marché 18WC08203, pour un montant de 593 721.12 € HT

Considérant l'avancement des travaux et la nécessité de procéder par voie d'avenant à l'actualisation du montant du marché,

Considérant que ces évolutions de coûts sont liées à des adaptations de méthode ou des travaux complémentaires dus à des imprévus,

Considérant qu'après analyse, la commission d'appel d'offres du 9 juillet 2019 a pris acte de l'évolution du montant de travaux effectués par le lot 3, génie civil et génie végétal :

Propose au Bureau Communautaire :

- De conclure l'avenant n°1 conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres du 9 juillet 2019 portant le montant global du marché n° 18WC082 03 à 6 852 828.82 € HT (montant initial + avenant)

- D'autoriser le Président ou le conseiller délégué à la Commande publique à signer l'avenant au marché correspondant ;

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver la conclusion de la commission d'appel d'offres du 9 juillet entérinant l'avenant au marché de travaux du lot n°3 génie civil et génie végétal,
- D'autoriser le Président ou le conseiller délégué à la Commande publique à signer l'avenant au marché correspondant ;

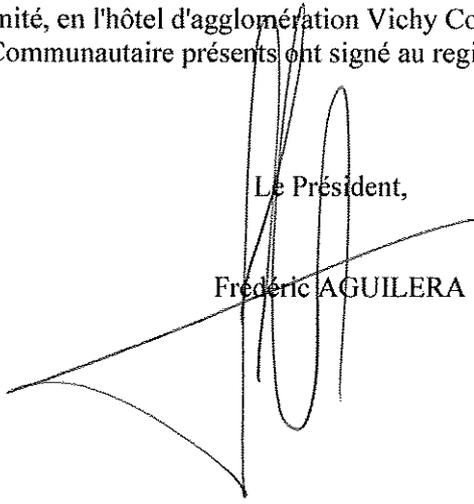
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 11 juillet 2019.
Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET

2019 - AMENAGEMENT DE LA RIVE DU LAC D'ALLIER DE LA BOUCLE

Objet de l'acte : DES ISLES AU PONT DE L'EUROPE ET CURAGE DE LA RETENUE -
AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX LOT N° 3 GENIE CIVIL ET GENIE
VEGETAL

.....

Date de décision: 11/07/2019

Date de réception de l'accusé 17/07/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 11jui2019_11

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190711-11jui2019_11-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....

Nom du fichier : 11.pdf (99_DE-003-200071363-20190711-11JUI2019_11-DE-
1-1_1.pdf)